



---

# Avis d'audience

---

Le 9 juin 2009

N° de réf. : 2010-H-106

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en juin 2010 pour examiner la demande présentée par Ontario Power Generation Inc. (OPG) pour les centrales nucléaires Darlington, Pickering A et Pickering B. La centrale Darlington est située à Clarington (Ontario), et les centrales Pickering A et B sont situées à Pickering (Ontario).

OPG demande à la CCSN d'accepter des modifications administratives à ses permis d'exploitation des centrales Darlington, Pickering A et Pickering B. Ces modifications comprennent des mises à jour à des révisions de documents et des modifications aux conditions de permis afin de tenir compte d'une section particulière du document sur le contrôle des changements organisationnels.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier la demande d'OPG dans le cas présent. Le public n'aura pas la possibilité d'être entendu. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et OPG.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et pris une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disponibilité du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'OPG ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

a/s Julie Bouchard

Administratrice de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C.P. 1046

Télec. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca